



## A retenir

<b>MILDIU</b>	Foyers primaires repérés sur l'ensemble de la région
<b>OÏDIUM</b>	Symptômes sur feuilles en augmentation.
<b>TORDEUSES DE LA GRAPPE</b>	Tendance à la fin du vol sur l'ensemble de la région

**Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).

### Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
**Comité de validation :**  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de  
l'Hérault/ADVAH, des  
Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

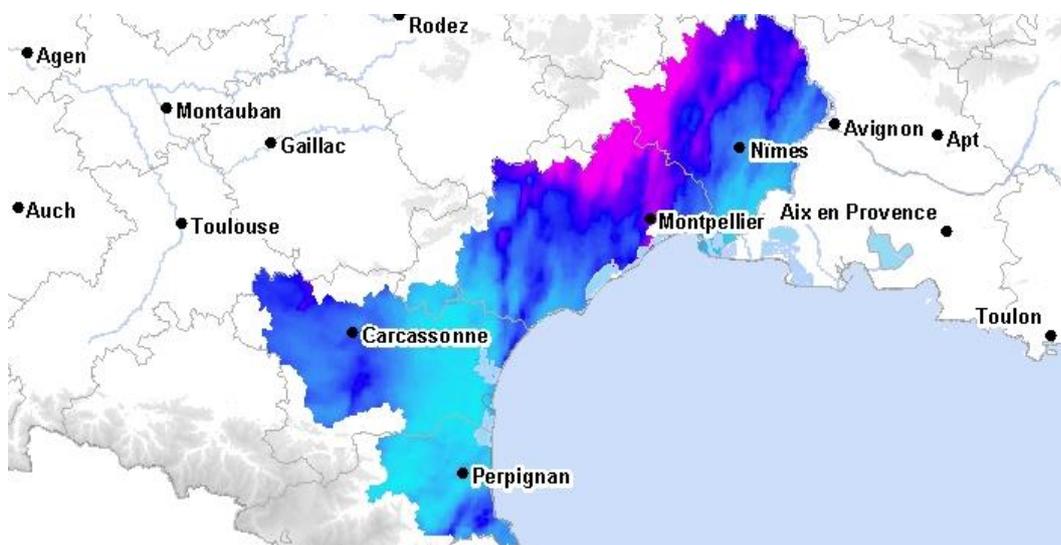
Action du plan Ecophyto  
pilotee par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

# PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 10 au 16/05/2021 – échelle du Min au max (0 à 30 mm)

Source IFV

		10-mai	11-mai	12-mai	13-mai	14-mai	15-mai	16-mai
AUDE	ALAIGNE	0	6,1	4,4	11,5	0,2	0	3,2
	CAZILHAC	8,1	4	10,8	5,9	2,8	0,4	3,7
	LEZIGNAN	0	0	2,8	0	0,1	0	0
	LIMOUX	1,9	3,9	2,9	9,9	0,2	0	3,8
	NARBONNE	2	0	1,5	0,5	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	2	0	0	0,2	0,4	2,8	1,4
	BARJAC	46,6	6,9	0	0	0,2	1,6	2,5
	CARDET	46,6	2,3	0	0	0	0,4	2,6
	CHUSCLAN	26,6	8,5	0	0	3	4,3	7,7
	SAINT-GILLES	5,8	0	0	0,3	0,2	0,8	1
	VILLEVIEILLE	48,6	0,8	0	0,6	0	0,6	1,4
HERAULT	MARSEILLAN	23,9	0	0,6	0,2	0	2,9	1,9
	OLONZAC	1,9	0,1	2,6	2	0,1	0,3	0,2
	POUZOLLES	27,1	0	1,4	4	0	1,9	2,4
	PUISSERGUIER	6,2	0	3,2	2	0	1,2	0,3
	SAINT-JEAN-DE-FOS	70,9	0	0,2	5,4	0	1,1	2,3
	VALFLAUNES	81,2	0	0	2,3	0	0,9	1,4
PO	ESTAGEL	1	0	3,4	0,2	0	0	2
	LAROQUE-DES-ALBERES	15,3	6,1	4,3	0	0	0	0,6
	LLUPIA	3,2	2,2	4,1	0,7	0	0	0,5
	PIA	5,7	0,1	0,7	0,3	0	0,3	0,1
	RODES	0	0,2	0,5	1,5	0	0	0,1



4210516:  
mini=1.1mm - maxi=212.6mm

Valeur  
Elevée : 100  
Faible : 0

## STADES PHENOLOGIQUES

### × Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **tout début de la floraison, chute des premiers capuchons floraux** » (stade 19 ou BBCH 61) dans les **parcelles précoces en zone précoce** (Chardonnay, Grenache...).



Stade « boutons floraux séparés »  
(stade 17 ou H ou BBCH 57)

Les stades majoritairement observés vont de « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) à « **onze-douze feuilles** » (stade 18 ou BBCH 19-60).

Dans les parcelles gelées (effet cépage, taille...) les stades phénologiques vont de « **repos d'hiver** » (stade 01 ou A ou BBCH 00) à « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53).

On note encore quelques parcelles où la végétation ne redémarre pas.

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

### • Comment valider un foyer primaire ?

Mettre la feuille suspecte dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (une nuit à 20°C), les fructifications blanches caractéristiques sur la face inférieure confirment qu'il s'agit bien de symptômes de mildiou.

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

Les 1<sup>ers</sup> foyers primaires ont été découverts le 17 mai avec présence de fructifications blanchâtres en face inférieure (sporocystophore) sur Chardonnay dans la commune de Saint-Marcel-sur-Aude et sur du Merlot dans la commune de Peyriac-Minervois.

#### × Gard

Les 1<sup>ers</sup> foyers primaires ont été découverts ces derniers jours suite à l'épisode pluvieux survenu entre le 26 avril et le 1<sup>er</sup> mai :

- **15 mai** à Saint-Anastasie : nombreuses taches non fructifères sur le terrain qui le sont devenues après incubation, pampre au sol de Grenache,
- **17 mai** à Saint-Cézaire-de-Gauzignan : une tache fructifère sur pampre de Grenache,
- **18 mai** à Saint-Etienne-des-Sorts : nombreuses taches fructifères au cœur d'une souche de Grenache,
- **18 mai** à Estézargues : 2 taches fructifères au cœur d'une souche de Carignan.

#### × Hérault :

Plusieurs foyers primaires sont découverts sur feuilles les :

- **12 mai** dans le Biterrois à Béziers, la Moyenne Vallée de l'Hérault au Pouget,
- **14 mai** dans le Biterrois à Béziers (nouvelles parcelles) et dans la Basse Vallée de l'Hérault à Bessan,
- **17 mai** dans la Moyenne Vallée de l'Hérault au Pouget (4 nouvelles parcelles) et dans le Montpellierais à Montaud,
- **18 mai** dans la Basse Vallée de l'Hérault à Nizas (3 parcelles).

Ces foyers s'observent sur un à plusieurs cepes et se caractérisent par une à plusieurs taches sur feuilles ou inflorescences. Ces symptômes souvent fructifiés, se trouvent essentiellement sur pampres mais également en cœur de souche.

× **Pyrénées-Orientales :**

Un foyer de mildiou a été observé le 6 mai sur la commune de Collioure sur le secteur du Cru Banyuls. Sur ce même secteur, d'autres symptômes ont été observés sur la commune de Port-Vendres. Sur le reste du département, à ce jour, il n'y a pas d'autre foyer observé.

• **Données de la modélisation** ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ **Potentiel Système** (modélisation arrêtée au 17 mai\*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque <b>modélisé</b> Mildiou	Le risque mildiou <b>modélisé</b> est hétérogène sur toute la région. Les départements du Gard et de l'Hérault affichent un risque globalement fort à très fort. Le sud des Pyrénées-Orientales sur le Cru Banyuls et la Plaine Sud Tech affiche également un risque très fort. Le département de l'Aude et le reste des Pyrénées-Orientales reste en risque faible à très faible.	Le risque <b>modélisé</b> reste stable à 7 jours, voire en légère baisse sur l'Hérault.
Contaminations	<p>La masse des œufs est modélisée comme mûre sur les deux derniers secteurs :</p> <p><b>Gard</b> : Vallée du Rhône Sud (10/05) <b>Pyrénées-Orientales</b> : Moyenne Vallée de l'Agly (11/05)</p> <p>Les premières contaminations <b>épidémiques</b> ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 mai sur : Cabardès, Littoral, Minervois Ouest, Bassin Alésien, Costières, Garrigues Ouest, Uzège Ouest, Vallée du Rhône Nord et Sud, Vivarais, Hauts Coteaux, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpelliérais, Plaine Sud Tech</li> <li>- 11 mai sur : Limouxin, Cru Banyuls, Fenouillèdes,</li> <li>- 13 mai sur : Basse Vallée de l'Hérault</li> <li>- 16 mai sur : Corbières Occidentales, Vallée du Rhône Nord</li> </ul> <p>De nouvelles contaminations <b>épidémiques</b> ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 mai sur : Minervois Est, Garrigues Sommiérois, Sables, Montpelliérains,</li> <li>- 12 mai sur : Biterrois, Hauts Coteaux,</li> <li>- 13 mai sur : Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes</li> <li>- 16 mai sur : Cabardès, Limouxin, Bassin Alésien, Uzège, Vallée de la Cèze, Vivarais</li> </ul> <p><b>Attention !</b> <b>Les secteurs suivants affichent un potentiel virulent important au 16 mai</b> : Limouxin, Cabardès, Corbières Occidentales, Hautes Corbières Littoral, Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vivarais, Hauts Coteaux, Montpelliérais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, Fenouillèdes, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech. <b>Si des contaminations ont eu lieu sur ces secteurs, elles sont considérées comme potentiellement virulentes.</b></p> <p>Les premières sorties issues des contaminations pré épidémiques ont été annoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 10 mai sur : Littoral, Sables, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vivarais, Cru Banyuls, Plaine Nord Tech</li> <li>- Le 11 mai sur : Uzège, Vallée du Rhône Nord,</li> <li>- Le 13 mai sur : Aspres</li> <li>- Le 15 mai sur : Bassin Alésien, Costières, Garrigues Sommiérois, Hauts Coteaux, Bas Conflent, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly,</li> <li>- Le 16 mai sur : Hautes Corbières, Minervois Ouest, Vallée du Rhône Sud, Vallée de l'Orb Lodévois,</li> <li>- Le 17 mai sur : Limouxin, Malepère, Basse Vallée de l'Hérault</li> </ul>	<p>Compte tenu des conditions météorologiques annoncées, aucune contamination épidémique n'est annoncée sur l'ensemble des secteurs.</p> <p>Les premières sorties issues des contaminations pré épidémiques ont été annoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 19 mai sur : Fenouillèdes</li> <li>- Le 24 mai sur : Carcassonnais</li> </ul> <p>Les premières sorties des contaminations épidémiques sont annoncées à partir du <b>24 mai</b> sur l'ensemble de la région.</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

\*Virulence : Potentiel infectieux de la contamination.

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 16 mai)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 3 au 9 mai à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 3 au 9 mai	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 3 au 9 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 10 au 16 mai à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 10 au 16 mai	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 10 au 16 mai, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	-	25-mai	Fort	29-mai	- 2,6	-
	Carcassonne	-	-	-	25-mai	Fort	-	- 2,9	↑
	Leucate	-	-	-	-	-	25-mai	- 3,9	-
	Lézignan	-	-	-	-	-	27-mai	- 3,7	-
	Narbonne	-	-	-	-	-	24-mai	- 3,1	-
Gard	Bagnols sur Cèze	-	-	19-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 2,8	↑
	Bourdic	-	-	22-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 3	↔
	Cardet	-	-	22-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 2,9	↔
	Générac	-	-	22-mai	23-mai	Faible	25-mai	- 2,8	↑
	Sommières	-	-	19-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 2,7	↔
	Tavel	-	-	22-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 2,9	↑
	Vauvert	-	-	-	29-mai	Moyen	23-mai	- 2,8	↑
Hérault	Olonzac	-	-	-	26-mai	Moyen	28-mai	- 3,5	-
	Laurens	-	-	-	23-mai	Fort	27-mai	- 2,5	↑
	Prades sur Vernazobres	-	-	-	26-mai	Fort	24-mai	- 2,9	↑
	Béziers	-	-	-	23-mai	Moyen	27-mai	- 2,5	↑
	Villemagne	-	-	-	23-mai	Fort	27-mai	- 3,1	↔
	Marseillan	-	-	16-mai	23-mai	Moyen	26-mai	- 1,9	↑
	Pouzolles	-	-	22-mai	23-mai	Fort	27-mai	- 2,2	↑
	Plaisan	-	-	19-mai	23-mai	Fort	25-mai	- 2,2	↔
	Saint Jean de Fos	-	-	22-mai	23-mai	Fort	25-mai	- 2,4	↑
	St Christol	-	-	19-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 2,6	↔
	Frontignan	-	-	16-mai	23-mai	Moyen	25-mai	- 1,9	↑
Valflaunès	-	-	-	23-mai	Fort	25-mai	- 3	↑	
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	-	-	16-mai	23-mai	Limite	26-mai	- 2	↑
	Perpignan	-	-	-	24-mai	Limite	25-mai	- 2,6	↑
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	27-mai	Moyen	-	-	-

Légende : - « rien à signaler »

**Evaluation du risque** : le risque est en augmentation mais reste faible. Des contaminations primaires et secondaires ont été générées.

Dans certaines parcelles du vignoble, nous sommes dans la période de forte sensibilité.

**Continuer la recherche des symptômes.**

**Méthodes prophylactiques :**

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1<sup>ers</sup> traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

## OÏDIUM (Erysiphe necator)

• **Situation aux vignobles**

× **Aude :**

On note la présence de contaminations primaires sur feuilles dans l'ensemble du département sur les cépages sensibles (Chardonnay, Portan et Carignan).

× **Gard :**

Les 1<sup>ers</sup> repiquages issus de drapeaux sont observés dans les parcelles de Carignan et Roussanne à drapeaux.

A ce jour, aucun symptôme n'a été observé sur parcelle indemne de drapeaux. Poursuivre les observations.

## × Hérault :

**Dans les parcelles à drapeaux**, essentiellement sur Carignan, mais aussi autres cépages à drapeaux (Chardonnay, Roussanne), on observe par rapport à la semaine dernière :

- de nouveaux drapeaux dans la Vallée de l'Orb-Lodévois et la Moyenne Vallée de l'Hérault,
- de nouveaux repiquages sur feuilles dans le Minervois, les Hauts Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Hérault,
- les 1<sup>ers</sup> repiquages sur inflorescences dans le Minervois et le Montpelliérais.

**Sur cépages sensibles** (Chardonnay, Cabernet sauvignon), on observe les premières contaminations primaires dans le Minervois et de nouvelles contaminations primaires dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

**Sur cépages non sensibles**, on note les premières contaminations primaires dans les Hauts Coteaux et de nouvelles contaminations primaires dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Le nombre de parcelles et de symptômes continue d'augmenter sur l'ensemble du département.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescence visible** » (stade 12 ou F ou BBCH 14-53) dans le Nord Montpelliérais,
- « **Huit-neuf feuilles** » (stade 16 ou BBCH 18-19) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- « **Boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais,
- « **onze-douze feuilles** » (stade 18 ou BBCH 19-60) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault.

## × Pyrénées-Orientales :

Des symptômes sur feuilles sont observés facilement dans certaines parcelles de Carignan, Grenache...

La fréquence d'attaque augmente mais reste faible à moyenne. L'intensité d'attaque augmente légèrement. De faibles symptômes sur inflorescences sont visibles sur cépage Grenache.

**Evaluation du risque** : Le nombre de parcelles avec symptômes est en légère augmentation cette semaine. A partir du stade « **onze-douze feuilles** » (stade 18 ou BBCH 19-60) la période de forte sensibilité débute.

**Surveiller les symptômes et les stades phénologiques dans toutes les situations.**

# TORDEUSES DE LA GRAPPE

## • Eudémis (*Lobesia botrana*)

### × Aude

Le vol continue timidement sur l'Ouest du département. Absence de glomérule pour le moment, même dans les situations les plus avancées et sensibles sur le secteur Est.

### × Gard

On note une absence de capture d'eudémis dans de nombreux secteurs du département. Le vol de 1<sup>ère</sup> génération se termine. Aucun glomérule n'a encore été observé.

### × Hérault

Le vol de 1<sup>ère</sup> génération se poursuit dans quelques zones avec des effectifs toujours en baisse. Le vol est très faible à nul.

Dans les saumurages réalisés ce début de semaine, des larves (de stade L1 à L3) sont notées. On dénombre de 0 à 15 larves pour 100 grappes observées. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Les 1<sup>ers</sup> glomérules sont observés.

### × Pyrénées-Orientales

Les 1<sup>ers</sup> dépôts de pontes sont visibles dans le secteur des Fenouillèdes Coteaux.

Les dépôts de pontes continuent dans le secteur de la Moyenne et Haute Vallée de l'Agly, du Cru Banyuls, du Bas Conflent et des Fenouillèdes Vallée.

Les glomérules sont visibles sur les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech la pression reste faible à moyenne (le maximum observé est : 22 glomérules pour 100 inflorescences).

• **Données de la modélisation - LOB** (*modélisation arrêtée au 16 mai*)

		Début du vol de 1ère génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 1ère génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 1ère génération (5 % des larves L1) à partir du	Saumurage (5% de larves L3) à partir du :
Aude	<b>Alaigne</b>	24-avr	27-avr	18-mai	25-mai
	<b>Carcassonne</b>	04-avr	09-avr	04-mai	19-mai
	<b>Leucate</b>	06-avr	10-avr	07-mai	19-mai
	<b>Lezignan</b>	03-avr	07-avr	02-mai	16-mai
	<b>Narbonne</b>	04-avr	08-avr	04-mai	18-mai
Gard	<b>Bagnols sur Cèze</b>	07-avr	12-avr	03-mai	17-mai
	<b>Bourdic</b>	05-avr	09-avr	03-mai	18-mai
	<b>Cardet</b>	06-avr	11-avr	04-mai	18-mai
	<b>Générac</b>	06-avr	11-avr	04-mai	17-mai
	<b>Sommières</b>	03-avr	07-avr	30-avr	14-mai
	<b>Tavel</b>	11-avr	15-avr	06-mai	19-mai
	<b>Vauvert</b>	05-avr	09-avr	02-mai	16-mai
Hérault	<b>Olonzac</b>	31-mars	04-avr	29-avr	13-mai
	<b>Laurens</b>	10-avr	14-avr	07-mai	20-mai
	<b>Prades sur Vernazobres</b>	04-avr	08-avr	03-mai	18-mai
	<b>Béziers</b>	02-avr	06-avr	01-mai	15-mai
	<b>Villemagne</b>	24-avr	28-avr	18-mai	25-mai
	<b>Marseillan</b>	03-avr	06-avr	01-mai	15-mai
	<b>Pouzolles</b>	04-avr	08-avr	02-mai	17-mai
	<b>Plaissan</b>	03-avr	07-avr	30-avr	15-mai
	<b>Saint Jean de Fos</b>	03-avr	07-avr	30-avr	14-mai
	<b>St Christol</b>	04-avr	08-avr	01-mai	15-mai
	<b>Frontignan</b>	05-avr	09-avr	03-mai	18-mai
<b>Vaflaunès</b>	07-avr	12-avr	06-mai	19-mai	
Pyrénées Orientales	<b>Laroque des Albères</b>	28-mars	01-avr	24-avr	08-mai
	<b>Perpignan</b>	26-mars	29-mars	20-avr	07-mai
	<b>Saint Paul de Fenouillet</b>	16-avr	19-avr	10-mai	23-mai

**Évaluation du risque** : Surveiller les larves par saumurage et les glomérules.

• **Pyrale** (*Sparganothis pilleriana*)

× **Pyrénées-Orientales**

Les larves sont visibles dans le secteur du Rivesaltais (Salses, Saint Hippolyte...). La population est moyenne. Des dégâts (feuilles dévorées et présence de cocon) sont facilement visibles.

**Évaluation du risque** : le risque est faible.

## **BLACK ROT** (*Guignardia bidwellii*)

• **Situation aux vignobles**

× **Aude, Gard**

Aucun symptôme de Black-rot n'a été observé à ce jour sur le département.

Des taches suspectes, sans présence de pycnides, peuvent être observées au vignoble.

× **Hérault**

Dans des parcelles avec et/ou sans historique :

- les **1<sup>ers</sup> symptômes sur feuilles** sont observés sur feuilles dans la Basse Vallée de l'Hérault,
- de **nouveaux symptômes** (taches souvent fructifiées) sur feuilles et parfois inflorescences sont observés, dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois et la Moyenne Vallée de l'Hérault.

## × Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles, sur plusieurs ceps sont observés sur la commune de Collioure dans le secteur du Cru Banyuls, mais aussi dans les secteurs des Aspres 1<sup>ers</sup> coteaux et des Albères. Surveillez les secteurs historiquement sensibles (Albères, Vallespir) ainsi que le secteur des Aspres 1<sup>ers</sup> Coteaux.

### • Comment valider une tache de black rot ?

Mettre la feuille suspecte (tache « café au lait virant au brun feuille desséchée » bordé d'un liseré violacé) dans un sac plastique, avec un coton imbibé d'eau. Le temps d'incubation est de 4-5 jours pour voir apparaître les pycnides (fructifications sous forme de petites ponctuations noires) sur la tache suspecte.

**Evaluation du risque :** Rechercher les symptômes. Il convient de repérer :

- Les **parcelles à risque fort**, avec perte de récolte en 2020 et/ou 2019. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut-être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noir-bleuté (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive. **Ce type de parcelles, est très peu présent dans le vignoble régional.**

- Les **parcelles à « historique »** où la maladie a été présente mais bien contrôlée.

## POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

### • Situation aux vignobles

#### × Aude, Gard

Aucun symptôme n'est observé, ni validé.

#### × Hérault

De nouveaux symptômes sur feuilles sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

(*Scaphoideus titanus*)

### • Éléments de biologie (Source : Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021, p.47)

Deux voies de contamination sont possibles :

- **par l'insecte vecteur** de parcelle en parcelle.

Dans tous les cas, les larves de cicadelles de la flavescence dorée naissent saines et s'infectent en piquant les ceps contaminés. La capacité d'inoculation s'acquiert après une période d'incubation d'un mois. La salive est alors infectieuse et l'insecte garde la capacité de transmission du phytoplasme jusqu'à sa mort.

Pour la flavescence dorée, la transmission s'effectue uniquement de vigne à vigne. Pour le bois noir, elle est inoculée d'une adventice (en particulier liseron ou ortie) ou plante cultivée à une autre, ou à la vigne.

- **par le matériel de multiplication** : la transmission de la flavescence dorée ou du bois noir aux jeunes plants est possible par les greffons et les porte-greffes, peut-être évité par le traitement à l'eau chaude.

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

A ce jour, les quelques larves observées sont au stade L1.



Larve (L1) de *Scaphoideus titanus*

### × Hérault

De nouvelles larves (L1 à L2) sont découvertes dans toutes les unités agroclimatiques, parfois en nombre importants dans la Moyenne Vallée de l'Hérault (Aniane, Puechabon).

### × Pyrénées-Orientales

Les premières cicadelles de stade L1 et L2 sont observées sur la commune de Rasiguères secteur de la Haute Vallée de l'Agly.

*Méthodes prophylactiques : L'épamprage permet de détruire un support de larves et de diminuer les populations de cicadelles vectrices.*

## ERINOSE *(Colomerus vitis)*

---

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

La situation semble se stabiliser. On ne note pas de nouvelles parcelles avec symptômes.

#### × Gard

Des symptômes sur feuilles sont observés à des fréquences variables.

#### × Hérault

Des symptômes sont observés très localement sur feuilles. Du fait de la pousse active de la vigne, la fréquence diminue.

#### × Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles parfois importants sont visibles sur Grenaches, Muscats, Carignan... Du fait de la pousse active de la vigne, la fréquence diminue.

**Évaluation du risque :** A ce jour, le risque est faible.

## CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

---

### × Vignoble régional

Des larves de petits stades sont visibles dans quelques parcelles du réseau.

**Évaluation du risque :** A ce jour, le risque est très faible.

## RAVAGEURS SECONDAIRES

---

### • Escargots

× **Hérault :** Dans la Moyenne Vallée de l'Hérault, on observe des dégâts qui peuvent être importants sur certaines parcelles.

**Évaluation du risque :** à ce jour, le risque est faible.

### • Cigarier

#### × Aude, Hérault

Leur présence est notée dans quelques parcelles.

**Évaluation du risque :** le risque est faible.

## • Malacosome du Portugal

### × Gard

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble régional. Leur nombre peut être très important sur certaines parcelles. Les ceps peuvent être entièrement colonisés.

### × Hérault

Leur présence est notée dans quelques parcelles.

### × Pyrénées-Orientales

Des adultes sont observés dans quelques parcelles du vignoble régional. Leur nombre peut être très important sur certaines parcelles. Les ceps peuvent être entièrement colonisés.

**Évaluation du risque : le risque est faible.**



*Nombreux Malacosomes du Portugal*

---

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

#### **REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.